

1607 h, temps de travail la CGT en soutien des collectivités¹

Ici on négocie. Ailleurs c'est chaud!

¹ qui se battent avec et pour leurs agents :-)

Alors qu'est-ce qu'on fait?

On se mobilise pour toutes les justices sociales et nos conditions de travail!

Ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT Fonction publique appelle à une grève féministe. L'égalité c'est maintenant!

Ce jeudi 17 mars, Appel à la mobilisation générale. Pour vivre et travailler dignement de son salaire

Ce 31 mars, mobilisations des territoriaux : rejet du passage aux 1607 heures !

Alors que les négociations se poursuivent au sein de notre collectivité, l'application des 1607h ont largement avancé dans le pays.

Elles ont entraîné des suppressions massives de jours de congés et une augmentation du temps de travail des agents sans compensations. Cette régression sociale inédite a mobilisé les organisations syndicales et les professionnels des collectivités concernées (exemples non exhaustifs) :

- 13 | CGT Conseil Régional PACA : Non à l'aug-

mentation du temps de travail

- 93 | Aubervilliers. Passage aux 1607h : mobilisons-nous !

- 93 | Plaine Commune. Contre les 1607h, mobilisés

- 91 | Fleury-Mérogis. Contre les 1607h, assemblée générale

- 42 | Territoriaux CGT de Saint Etienne. Contre les 1607h, en grève

- 69 | Ville de Lyon. Contre l'augmentation du temps de travail, tous en grève

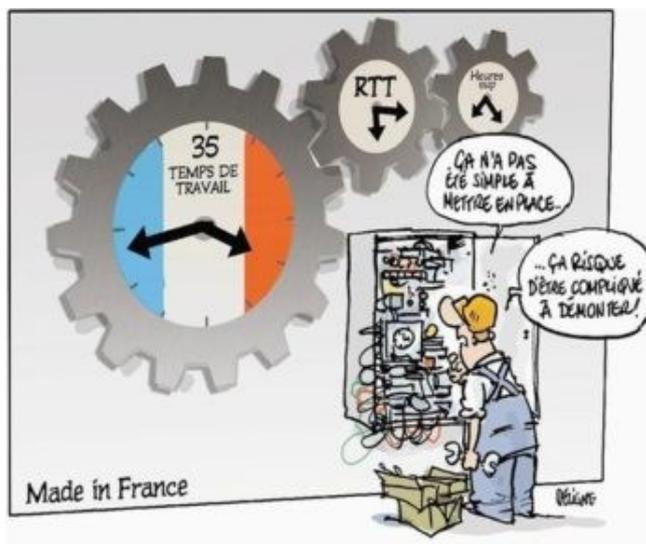
- 05 | Territoriaux de Gap (Ville+Agglo+CCAS) en grève contre le vol des congés

- 26 | CD : Préavis de grève

- 93 | 1607 heures. Noisy le Grand la mobilisation continue !

- 32 | 1607h : assemblée des agents de la ville d'Auch le 7 juin

- 59 | 1607h. L'intersyndicale de la Métropole européenne de Lille appelle à la grève le 10 juin 2021



CGT CD34 et les 1607h :

Le dialogue + le progrès social = le bonheur au travail!

Passer d'une culture du contrôle à une culture de la confiance !

Depuis le début du processus de négociation au sein de notre collectivité nous avons choisi de donner ses chances au dialogue et aux négociations ouvertes par notre employeur.

Sans renoncer à nos valeurs, nos revendications et à notre culture syndicale nous souhaitons que toutes les opportunités qui soutiennent les progrès sociaux et l'amélioration des conditions de travail et financières des agents puissent être saisies.

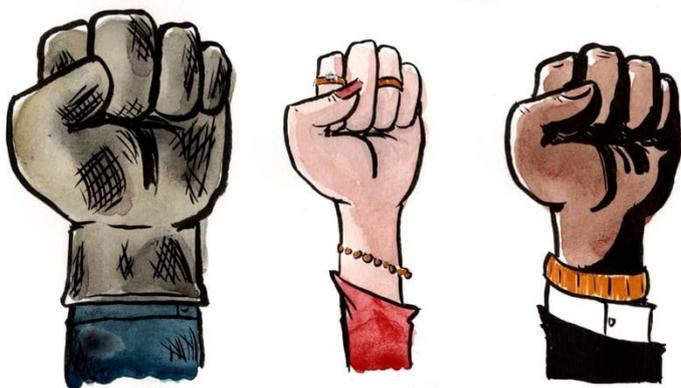
Nous voyons la triste « application des 1607h », non pas sur un mode défensive pour essayer de sauver les miettes qui peuvent l'être, mais au contraire une

opportunité pour revisiter la question du temps de travail au sein de notre collectivité. C'est une possibilité d'aller vers un progrès social, de meilleures conditions de travail, une meilleure rémunération, de meilleures reconnaissances de nos spécificités professionnelles.

C'est la possibilité de passer d'une culture du contrôle à une culture de la confiance !

Partout en France des collectivités en lutte *avec* leurs agents!

TOUS ENSEMBLE !



Bésot

Contrairement aux idées reçues, il existe de nombreuses collectivités où les employeurs se sont positionnés contre l'application stricte des 1607h, contre une augmentation injuste du temps de travail et ont affronté ministres, préfets et juridictions compétentes. Dès lors les organisations syndicales, dont la CGT et les agents se sont associés pour défendre plus de justice sociale au sein de leur collectivité.

Aurons-nous également, ce plaisir de partager ensemble, élus de l'Hérault, agents, organisations syndicales, administration, rassemblés pour tout faire pour que l'application des 1607 heures ne soit pas un prix à payer injuste pour les agents de la collectivité ?

Partout en France des collectivités en lutte *avec* leurs agents!

- **Villejuif**, CGT: Notre maire s'est positionné : il résiste et est contre l'application de la loi et l'augmentation du temps de travail ! A nous de démontrer que nous n'en voulons pas non plus ! »
- **Virvy sur Seine**, courrier du maire à ses agents : « L'injonction du gouvernement arrive après deux ans de crise sanitaire durant laquelle vous vous êtes montré.e.s exemplaires. Premier.e.s de corvée, vous avez démontré votre sens du service public et permis à notre pays de pouvoir se relever. Alors que vous méritez plus de reconnaissance, la justice est appelée en renfort pour nous contraindre à vous sanctionner. Avec le gel de votre point d'indice depuis plus de 10 ans, cette remise en cause de droits acquis représente un recul inacceptable. (...). Avec les syndicats engagés dans cette bataille et les autres Maires, nous espérons votre mobilisation jeudi prochain pour faire reculer les autorités. »
- La **Maire de Paris** qui revendique la mise en place de 3 jours de sujétions particulières pour les 55.000 agents de la ville de Paris
- Le **président du Conseil départemental (PS) de Seine Saint Denis** qui, dans un courrier à la ministre de la fonction publique, demande la non-application des 1607 heures pour les agents territoriaux en Seine Saint Denis.
- Les maires de **communes de Seine Saint Denis et du Val de Marne** qui refusent l'application de la loi des 1607 heures
- Les élus locaux des **3 départements d'Alsace-Moselle**, à commencer par le président du Centre de Gestion du Bas-Rhin, délégué régional du Grand Est, membre du Conseil d'administration du CNFPT, qui refusent les diktats macroniens de remise en cause des 2 jours fériés supplémentaires de ces 3 départements
- Arcueil, Bonneuil-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Thiais, Villejuif, Vitry-sur-Seine, l'établissement public territorial Grand Orly-Seine Bièvre

Bientôt le **SUPER Département de l'HÉROS?**



Travailler moins, travailler mieux!

32h pour tout le monde!

Travailler moins, gagner plus!!

Travailler moins, vivre mieux

Assemblée départementale de l'Hérault, organisations syndicales, agents, en place !

Tous ensemble, tous ensemble!

| | | |
|--|---|----------------|
| | Bulletin de contact et de syndicalisation | |
| | Je souhaite: prendre contact me syndiquer | |
| | Nom : | Prénom : |
| | Adresse : | |
| | Ville: | CP : |
| | Email : | Tel : |
| | DGA : | Pôle : |
| A renvoyer a : Syndicat CGT— Mas d'Alco, 1977 avenue des moulins— 34087 Montpellier † OU cgt@herault.fr | | |